

Engagement Environnemental des PME de Transport en région Centre

La transition écologique est en marche depuis plusieurs années tant au niveau national qu'en région Centre. Toutefois, avec la politique volontariste mise en place dans cette région, le secteur des transports routiers doit être mobilisé.

Même si de nombreux transporteurs engagent des actions individuelles d'optimisation de leur efficacité énergétique, ils n'ont pas forcément les moyens suffisants pour s'engager dans la démarche de référence « Objectif CO₂ : Les transporteurs s'engagent », déployée en région depuis 2009 et qui permet à tout transporteur, quelle que soit sa taille et son activité (Transport routier de marchandise (TRM) ou de voyageurs (TRV)), de participer volontairement à une démarche de réduction des émissions de CO₂.

L'évaluation nationale de la charte « Objectif CO₂ », réalisée en 2013, a montré que pour les petites et moyennes entreprises de transport de marchandises et de voyageurs, la démarche pourrait être adaptée, voire simplifiée. Elle a également mis en avant le fait que la charte est un premier pas pour ces entreprises vers une démarche environnementale plus globale.

La DREAL Centre a ainsi souhaité profiter du cadre mis en place par la démarche « Objectif CO₂ » pour appréhender les attentes et les besoins spécifiques des PME du transport routier, fret et voyageurs, et développer une méthodologie d'accompagnement adaptée permettant à ces PME de s'impliquer dans une démarche de réduction des émissions de CO₂. Cette initiative est d'autant plus justifiée que l'obligation d'affichage des émissions de CO₂ des prestations de transport, en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2013, oblige les transporteurs à évaluer leurs émissions de CO₂.

Une série d'entretiens avec des transporteurs de la région a donc permis de faire remonter les besoins et les attentes de ces derniers. Face aux besoins en accompagnement relevés auprès des PME de transport routier, une boîte à outils a été développée pour proposer aux transporteurs une méthode simplifiée leur permettant de s'inscrire de manière autonome et durable dans une première approche environnementale.

Les transporteurs s'engagent

Détails du panel retenu pour l'étude

20 PME

Nombre d'entreprises de transport routier de la région ayant participé à l'étude

75 % / 25 %

Répartition des PME interrogées entre l'activité du transport de marchandises, majoritaire, et celle du transport de voyageurs

Les 6 départements

de la région et des secteurs variés ont été sélectionnés afin de construire un panel représentatif de l'activité transport dans la région

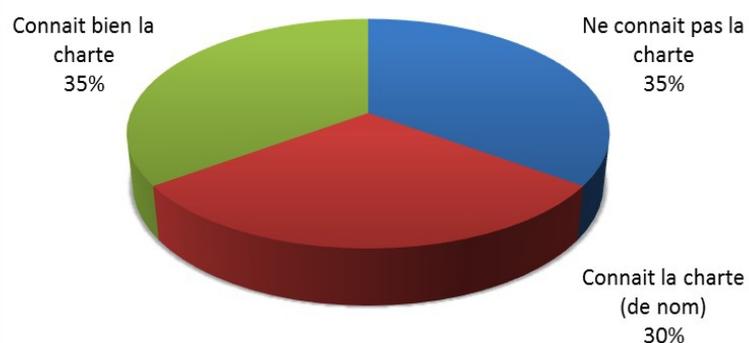
Des situations contrastées entre les PME interrogées

On observe de grandes disparités entre les transporteurs étudiés, aussi bien dans leurs modes de gestion de leur activité (informatisation ou non, organisation du travail) que dans leurs connaissances des modalités d'actions environnementales. Les freins et les leviers identifiés montrent, quant à eux, une grande cohérence entre les enjeux rencontrés par ces transporteurs.

La connaissance de la charte « Objectif CO₂ » n'est pas généralisée chez les transporteurs interrogés. Si certains connaissent bien la démarche et envisagent même de l'intégrer (mais sont limités par le temps à y consacrer et le manque d'accompagnement), d'autres ignorent tout de la charte.

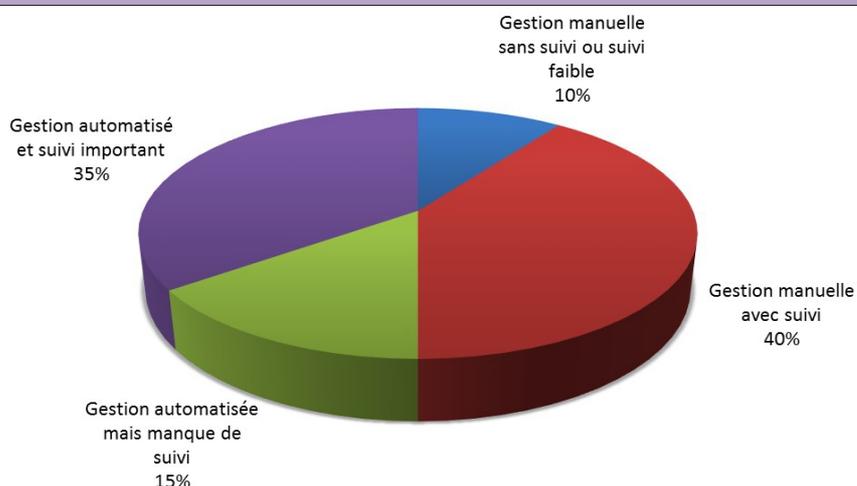
La plupart des transporteurs interrogés, même si leur exploitation repose sur un TMS (logiciel d'exploitation), calculent les consommations de leurs véhicules de manière manuelle, à partir des données transmises par leurs fournisseurs de carburant ou importées depuis l'automate de leur pompe à carburant (dans le cas d'une cuve sur site). Le niveau d'équipement des véhicules et de l'exploitation peut largement influencer sur la mise en place d'actions environnementales puisqu'une entreprise bien équipée maîtrise mieux ses consommations, dispose d'indicateurs de suivi et peut dégager plus de temps pour mettre en place et suivre des actions.

Niveau de connaissance de la charte « Objectif CO₂ » des entreprises interrogées



Il est important de souligner que les entreprises de TRV, par la régularité des lignes et la spécificité de leurs activités, n'utilisent pratiquement pas de TMS. Les circuits sont organisés manuellement, le suivi des indicateurs de consommation se faisant néanmoins, la plupart du temps, informatiquement.

Type de gestion et de suivi des indicateurs de consommations de carburant



Des freins partagés par les différentes entreprises

La situation économique actuelle des entreprises de transport est largement mise en avant comme un frein à l'engagement environnemental. La priorité est plutôt donnée au redressement de l'activité de l'entreprise, avant de faire des investissements jugés moins utiles pour l'activité. Mais d'autres freins plus spécifiques aux PME émergent des entretiens.

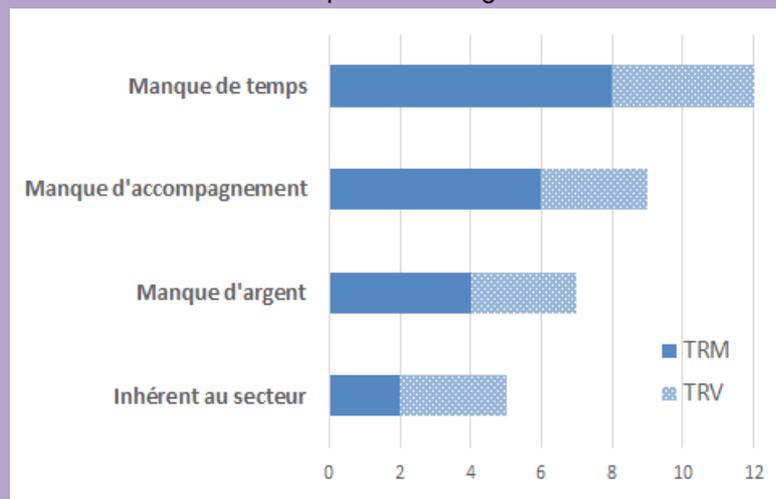
Le manque de temps est mis en avant par 60 % des transporteurs comme un frein principal au développement d'une politique environnementale.

Le manque d'accompagnement est déclaré comme étant un des freins principaux à l'engagement environnemental des entreprises par 45 % des transporteurs.

Le coût des mesures environnementales est mis en avant comme un frein à l'engagement environnemental par 35 % des transporteurs interrogés.

Enfin, l'activité est soulignée par 25 % des transporteurs interrogés comme impactant la capacité de l'entreprise à s'engager dans des actions environnementales, notamment dans le cas du TRV, où l'entreprise n'est pas toujours décisionnaire sur l'organisation de ses trajets.

Les freins à un engagement environnemental les plus cités par les entreprises interrogées



Développement d'un outil d'aide à la formalisation d'une politique environnementale

Les entreprises interrogées soulignent dans l'ensemble un besoin en outils d'aides à la décision, que ce soit sur l'analyse de leur activité (suivi des indicateurs) ou sur l'information dont ils auraient besoin pour mettre en place des actions environnementales.

L'étude a donc permis le développement d'une boîte à outils simple, adaptée aux PME de transport, évolutive et surtout très facile à prendre en main de manière autonome. Cette boîte à outils doit permettre aux transporteurs de gagner du temps, et de disposer rapidement d'un outil de suivi « prêt à l'emploi ».

La priorité, avant toute mise en place d'actions, étant un suivi effectif des consommations moyennes de l'entreprise, la boîte à outils gravite autour d'un suivi des consommations moyennes mensuelles par véhicule.

Des informations sur les bonnes pratiques de mise en œuvre d'un engagement environnemental sont également proposées.

La boîte à outils est présentée sous la forme d'un tableur Excel évolutif, proposé en open source aux transporteurs. L'objectif étant que cet outil soit une base, un repère pour l'entreprise disposant de peu d'informations. L'outil peut tout à fait, par exemple, être intégré aux outils déjà utilisés par l'entreprise en l'interfaçant avec ces derniers.

Dans l'outil de suivi, l'entreprise doit renseigner a priori mensuellement :

- Les consommations de carburant par véhicule
- Les kilomètres parcourus par véhicule
- Le tonnage moyen pour chaque véhicule (optionnel).

